

POINTS CLÉS

Covid-19

Stabilisation du nombre de cas identifiés, activité SOS Médecins toujours en augmentation, stabilisation de l'activité aux urgences.

A noter, les 3 premiers cas du variant BA.2.86 ont été identifiés en France, dont un en Corse.

Arboviroses

Dengue : un cas importé identifié depuis le 1^{er} mai 2023 en Corse.

West-Nile : un cas autochtone détecté en Corse en S35. Circulation virale active en Nouvelle-Aquitaine et en Paca.

Surveillance canicule

Pas d'épisode de canicule prévu dans les prochains jours.

Pollens

Le risque allergique sur l'ensemble de la région est moyen, particulièrement en lien avec les pollens d'ambrosies, de graminées et d'urticacées (source : RNSA).

Plus d'informations : [carte du risque d'allergie aux pollens](#)

| SOMMAIRE |

Covid-19	p.2
<i>Surveillance virologique (SI-DEP/Emergen), surveillance en ville (consultations SOS Médecins) et en EMS, surveillance hospitalière (passages aux urgences)</i>	
Chikungunya, dengue, Zika	p.4
<i>Surveillance des cas importés et autochtones</i>	
West-Nile	p.5
<i>Surveillance des cas autochtones</i>	
Canicule	p.6
<i>Surveillance biométéorologique, vigilances météo, surveillance sanitaire</i>	
Mortalité	p.8
<i>Mortalité tous âges et 75 ans et plus</i>	
Actualités	p.9

Ce bilan a été réalisé à partir des sources de données suivantes : les tests RT-PCR positifs remontés par les laboratoires de ville et les laboratoires hospitaliers (néoSI-DEP/ Emergen), les associations SOS Médecins, les services des urgences (Oscour®) et les données des cas groupés d'IRA en établissements médico-sociaux (EMS).

Les données néoSI-DEP depuis la semaine 2023-26 sont basées sur les tests RT-PCR positifs réalisés dans la région uniquement. En conséquence, l'interprétation des données doit tenir compte de ce potentiel artefact.

Synthèse – Semaine 2023-35

En Corse, après les augmentations observées depuis fin juillet, le nombre des cas de Covid-19 confirmés par test RT-PCR semble se stabiliser en S35 (tableau 1 et figure 1). L'incidence observée en S35 est équivalente dans les deux départements.

L'activité de l'association SOS Médecins pour suspicion de Covid-19 continue d'augmenter en S35 mais l'activité aux urgences semble se stabiliser (tableau 1, figures 2 et 3). Ces tendances restent à confirmer dans les prochaines semaines.

Dans les EMS, la surveillance des cas individuels de Covid-19 est interrompue depuis le 22/06/2023, mais remplacée par la surveillance des cas groupés d'IRA. Depuis la S33, 2 épisodes de Covid-19 ont été signalés dans les établissements de la région (1 en S34 et 1 en S35).

La surveillance génomique montre toujours, au niveau national, une compétition entre les différents sous-lignages des recombinants avec pour l'enquête FlashS33 (données non consolidées) un avantage pour EG.5 (sous-lignage de XBB.1.9, atteignant 41 % des séquences), devant XBB.1.16. Néanmoins, **trois cas de variant BA.2.86 ont été détectés en France** (dans le Grand Est, en **Corse** et en Ile-de-France), à partir des prélèvements de l'enquête Flash hebdomadaire du 21/08/2023. A ce stade, les informations épidémiologiques montrent que BA.2.86 n'est pas associé à un signal préoccupant en terme de présentation clinique ou de sévérité.

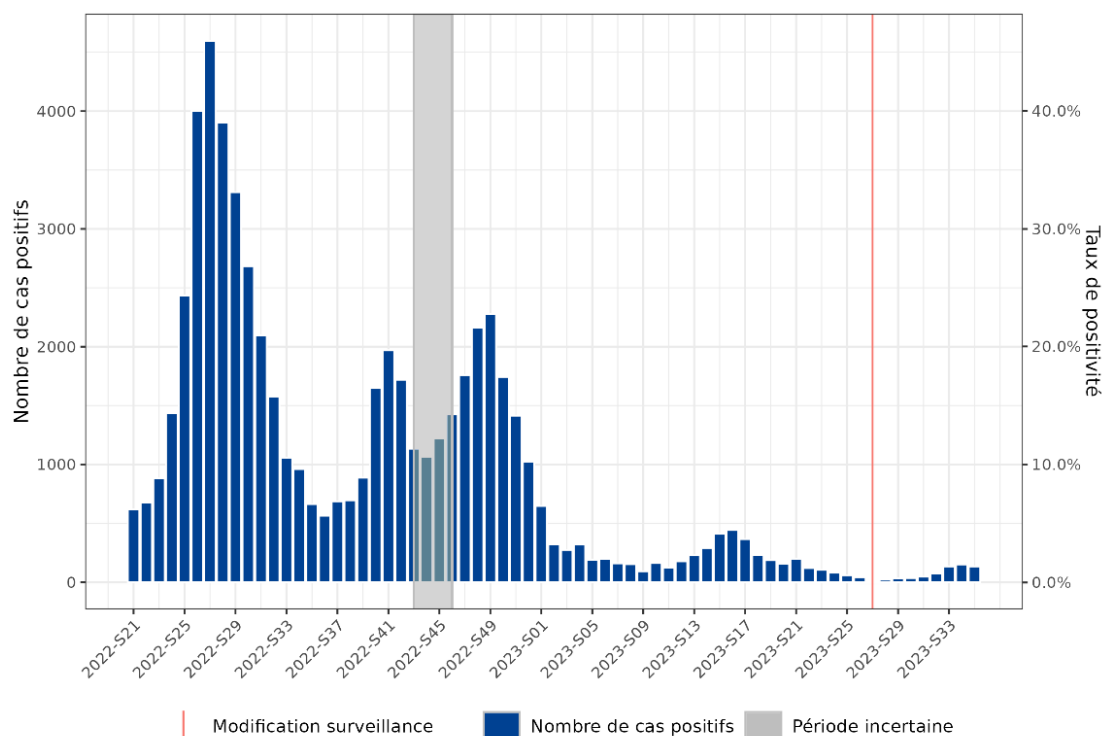
Situation au niveau national : [cliquez ici](#)

Tableau 1 | Données de la surveillance du Covid-19 en Corse (point au 06/09/2023)

INDICATEURS DE SURVEILLANCE	S33	S34	S35	Variation (S/S-1)
Nombre de cas positifs	135	151	135	-16 cas
Taux d'incidence (cas / 100 000 hab.)	39	43	39	-10 %
Proportion de consultations SOS Médecins pour Covid-19 (%)	5,5	7,0	9,8	+2,8 pts
Proportion de passages aux urgences pour Covid-19 (%)	0,6	1,2	1,4	+0,2 pt

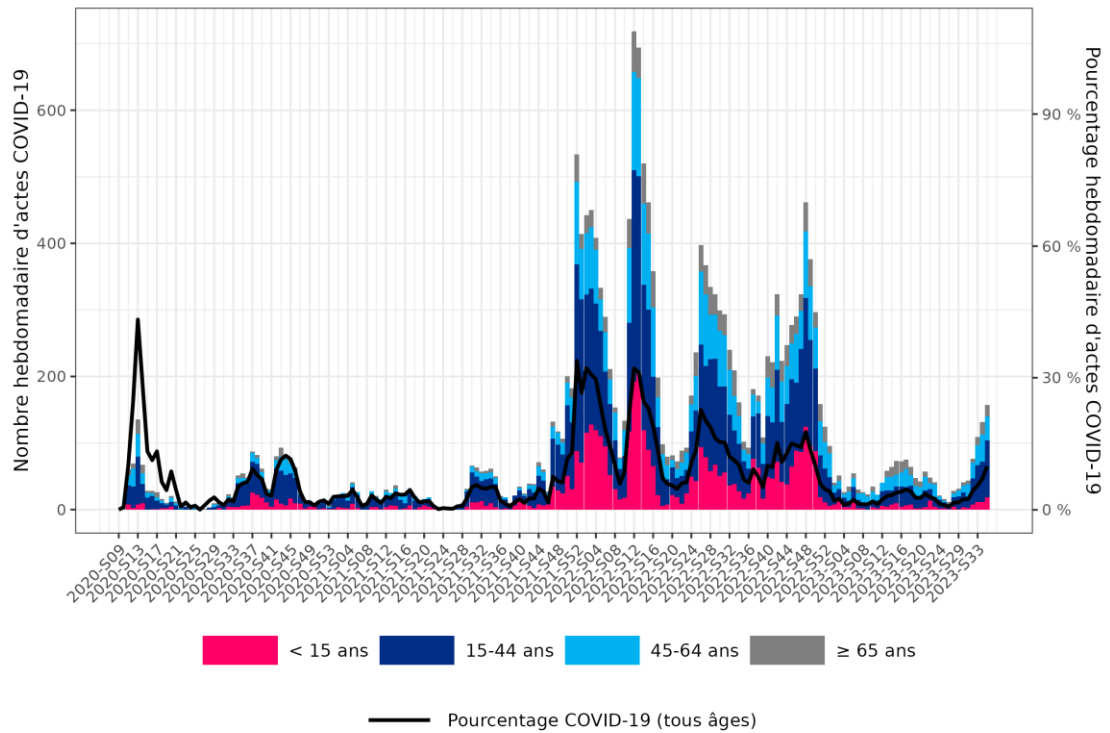
Surveillance virologique

Figure 1 | Évolution du nombre de cas positifs, tests RT-PCR uniquement, en Corse (source : SI-DEP, point au 06/09/2023)



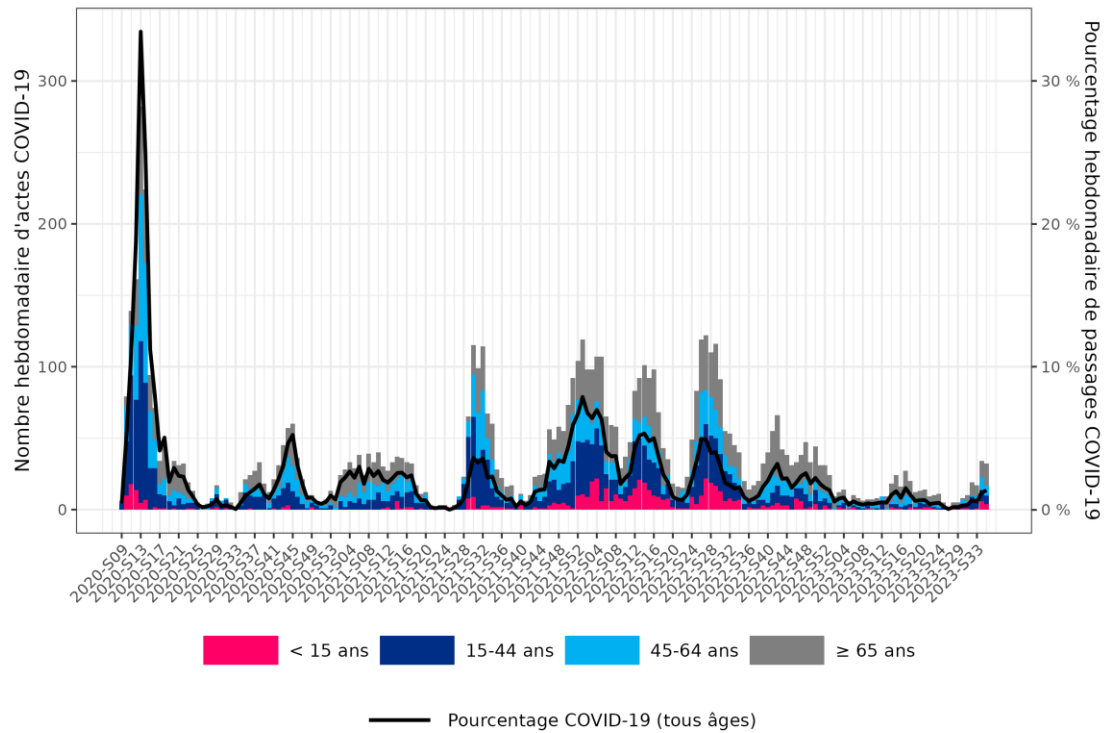
Surveillance en ville

Figure 2 | Consultations SOS médecins pour suspicion de Covid-19 en Corse (source : SOS Médecins, point au 06/09/2023)



Surveillance en milieu hospitalier

Figure 3 | Passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 en Corse (source : Oscour®, point au 06/09/2023)



Dispositif de surveillance renforcée | 1^{er} mai - 30 novembre

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Plus d'informations :

- Surveillance du [chikungunya](#), de la [dengue](#) et du [Zika](#) – Dossiers thématiques de Santé publique France
- [Surveillance en région Paca](#) – Dossier thématique de l'ARS
- [Lutte anti-vectorielle](#) – Dossier thématique de l'ARS

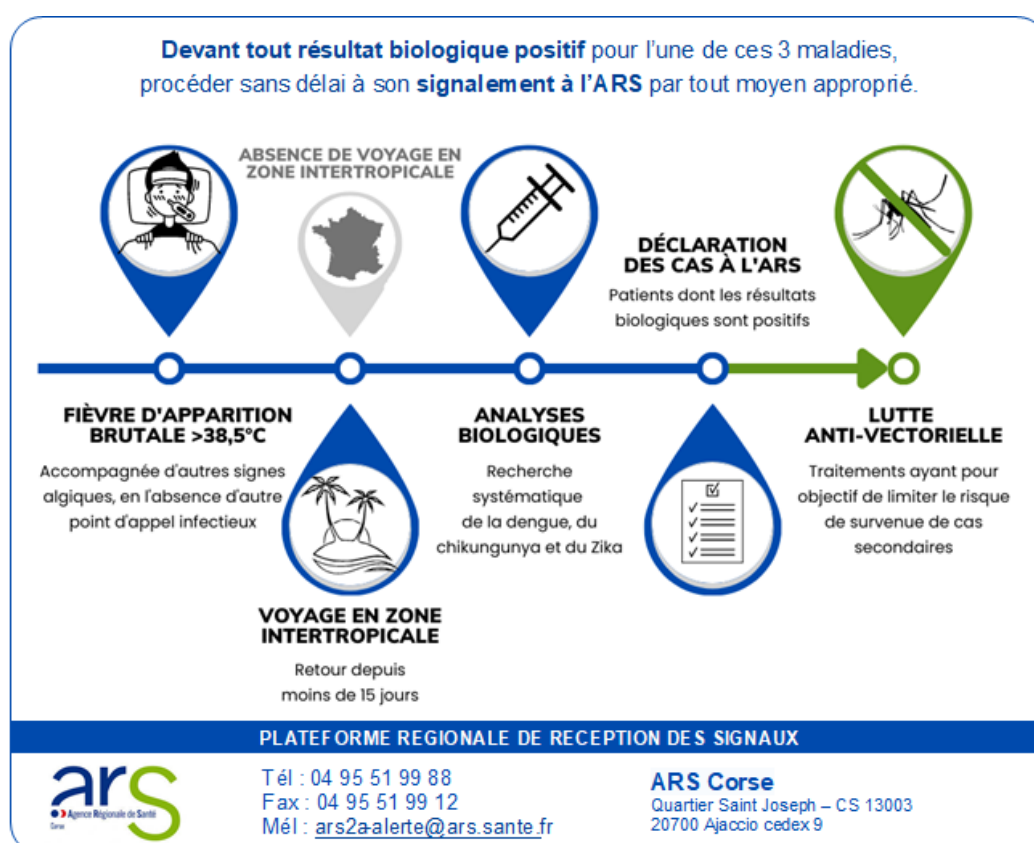


Tableau 1 | Cas importés (confirmés et probables) de chikungunya, de dengue et du virus Zika en Corse (point au 05/09/2023)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	95	2	0
Bourgogne-Franche-Comté	17	0	0
Bretagne	27	0	0
Centre-Val de Loire	15	0	0
Corse	1	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	30	1	0
Hauts-de-France	1	0	0
Ile-de-France	164	2	6
Normandie	15	1	0
Nouvelle-Aquitaine	65	4	0
Occitanie	60	1	0
Paca	55	2	0
Pays de la Loire	41	0	0

Surveillance des cas importés

Depuis le 1^{er} mai 2023, 586 cas importés de dengue, 13 de chikungunya et 6 de Zika ont été diagnostiqués en France métropolitaine.

En Corse, 1 cas importé de dengue a été déclaré.

Surveillance des cas autochtones

Pour information, 5 cas autochtones de dengue ont été identifiés en Paca, 4 contaminés dans les Bouches-du-Rhône (sérotype 2) et 1 avec une contamination possible à son domicile dans les Alpes maritimes ou au cours de déplacements dans le Var.

Situation au niveau national : [données de la surveillance 2023](#)

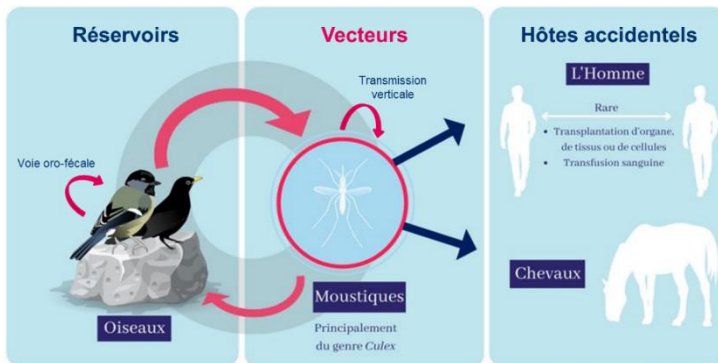
Dispositif de surveillance renforcée | 1^{er} mai - 30 novembre

Le virus West Nile (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes par l'intermédiaire du moustique du genre *Culex*, le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques. Il n'y a pas de transmission interhumaine (en dehors de transfusion ou greffe), ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique.

Si dans 80 % des cas l'infection humaine à VWN est asymptomatique, dans 20 % des cas elle se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête). Dans moins de 1 % des infections, des manifestations neurologiques (méningite à liquide clair, encéphalite ou méningo-encéphalite, polyradiculonévrite ou paralysie flasque aiguë) peuvent survenir. Ces formes neuro-invasives peuvent évoluer vers des séquelles voire un décès dans 7 à 9 % des cas.

Plus d'informations :

- Surveillance du [West Nile](#) – Dossier thématique de Santé publique France
- [Surveillance en région Paca](#) – Dossier thématique de l'ARS



Surveillance humaine

En Corse, un cas autochtone d'infection à VWN a été confirmé par le CNR en S35. Le cas a débuté ses signes cliniques le 27/07 et a été contaminé en Haute-Corse.

L'identification de celui-ci a entraîné la sécurisation des dons (produits sanguins, organes, tissus, cellules et gamètes) sur toute la région Corse.

Aucun cas équin ou aviaire n'a été déclaré dans la région.

Une circulation du VWN a également été identifiée en Paca et en Nouvelle-Aquitaine. Pour plus d'informations : les points épidémiologiques des deux régions sont disponibles sur le site internet de [Santé publique France](#)

SURVEILLANCE DES INFECTIONS NEUROINVASIVES A VIRUS WEST-NILE

De mai à novembre



LCS CLAIR

Non purulent

MANIFESTATIONS NEUROLOGIQUES

Type encéphalite, méningite, polyradiculonévrite ou paralysie flasque aiguë, chez un adulte (>= 15 ans)

TRANSFERT DES PRÉLÈVEMENTS

LCS et sang total (EDTA), accompagné de la fiche de renseignements cliniques

DÉCLARATION DES CAS À L'ARS

Patients dont les résultats biologiques sont positifs

DÉPARTEMENTS LES PLUS À RISQUE DE CIRCULATION DU VIRUS WEST-NILE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)



Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), veille saisonnière déclenchée automatiquement du 1^{er} juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), pic de chaleur ou épisode persistant de chaleur ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), canicule. Période de chaleur intense pour laquelle les indices biométéorologiques (IBM) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), canicule extrême. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Pour en savoir plus sur la surveillance, les enjeux, les actualités : [Santé publique France – Fortes chaleurs, canicule](#)

Données biométéorologiques et vigilances

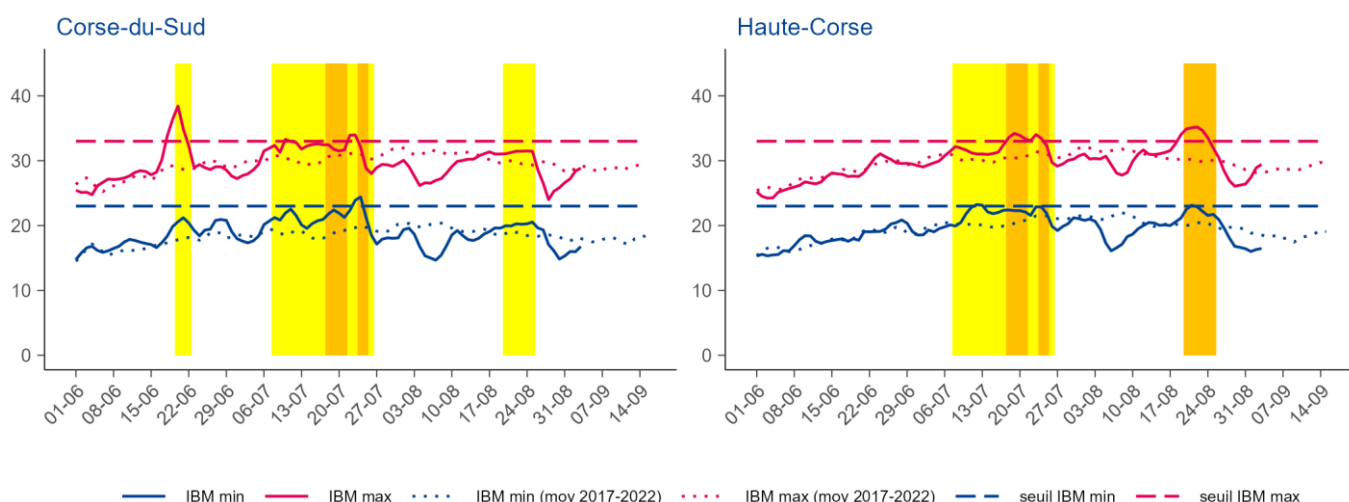
L'alerte (passage en niveau orange) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département. Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

Situation au niveau national : [Météo France](#)

Synthèse – Semaine 2023-35

Pas d'épisode de canicule en cours en Corse.

Figure 1 | Indices biométéorologiques minimaux et maximaux observés et vigilances canicule en Corse (source : Météo France, point au 06/09/2023)



Données sanitaires

Synthèse – Semaine 2023-35

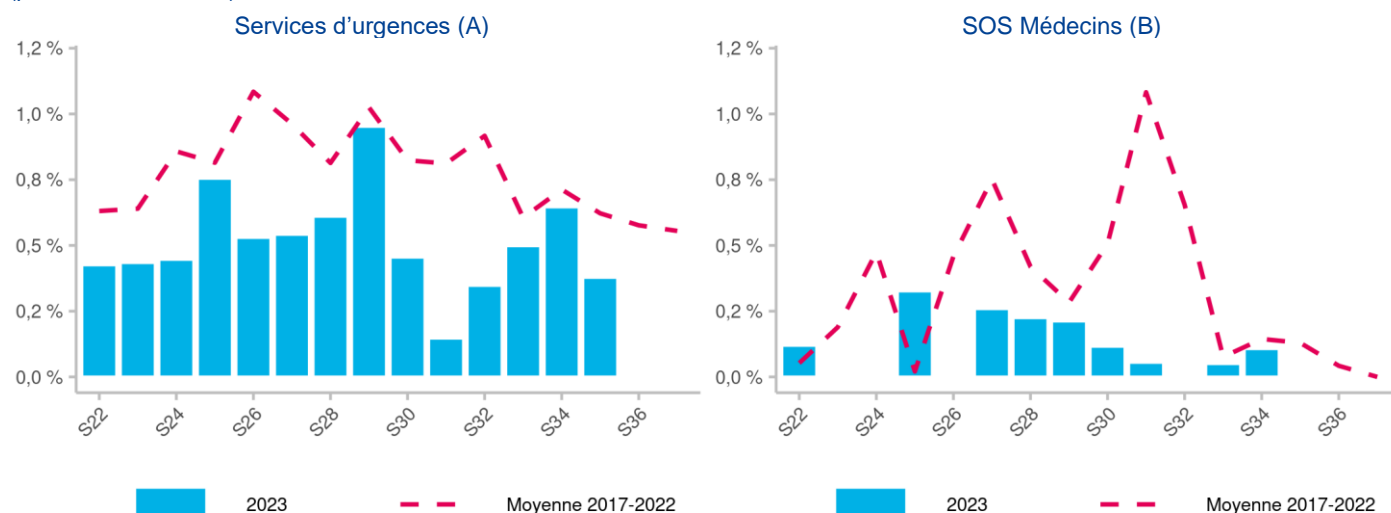
L'activité des urgences pour des pathologies liées à la chaleur (PLC), tous âges confondus, est en diminution par rapport à la semaine précédente. Chez les 75 ans et plus, l'activité est aussi en diminution. La proportion de personnes hospitalisées suite à un passage aux urgences pour une PLC, tous âges confondus, a augmenté, mais les effectifs restent faibles.

Chez SOS Médecins, aucun diagnostic de « coup de chaleur et déshydratation » n'a été effectué en S35.

Tableau 1 | Données de la surveillance syndromique des pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 04/09/2023)

SERVICES DES URGENCES	S33	S34	S35	Variation (S/S-1)
Tous âges				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	18	21	10	-52 %
% par rapport au nombre total de passages codés	0,6	0,7	0,4	-0,3 pt
- déshydratation	12	13	6	-54 %
- coup de chaleur	1	3	0	-100 %
- hyponatrémie	5	6	4	-33 %
Nombre d'hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	10	7	7	+0 %
% d'hospitalisations par rapport au nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	55,6	33,3	70,0	+36,7 pts
Nombre de passages pour malaise	132	154	80	-48 %
% par rapport au nombre total de passages codés	4,3	5,4	3,4	-2,0 pts
75 ans et plus				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	8	10	3	-70 %
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	44,4	47,6	30,0	-17,6 pts
Nombre de passages pour malaise	33	31	23	-26 %
% par rapport au nombre total de passages pour malaise	25,0	20,1	28,8	+8,7 pts
ASSOCIATIONS SOS MEDECINS				
Nombre de consultations pour diagnostic de coup de chaleur et déshydratation	1	2	0	-100 %
% par rapport au nombre total de consultations codées	0,0	0,1	0,0	-0.1 pt

Figure 2 | Passages aux services d'urgences (A) et consultations SOS médecins (B) pour pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 04/09/2023)





Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues des communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen Euromomo. Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclue les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Ce modèle, développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo, est utilisé par 19 pays européens.

Une évolution mise en place le 18 novembre 2022 a consisté à faire une extension de l'échantillon de communes utilisée pour la surveillance en routine de la mortalité toutes causes issues des données Insee, permettant de passer de ~3 000 à ~5 000 communes, soit une couverture de la mortalité qui passe de 77 % de la mortalité nationale à 84 %.

Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car trop incomplètes.

Synthèse au 06/09/2023

Depuis la semaine S05, aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'a été observé au niveau régional.

Figure 1 | Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2016 à 2023, Corse (source : Insee, Santé publique France, point au 06/09/2023)

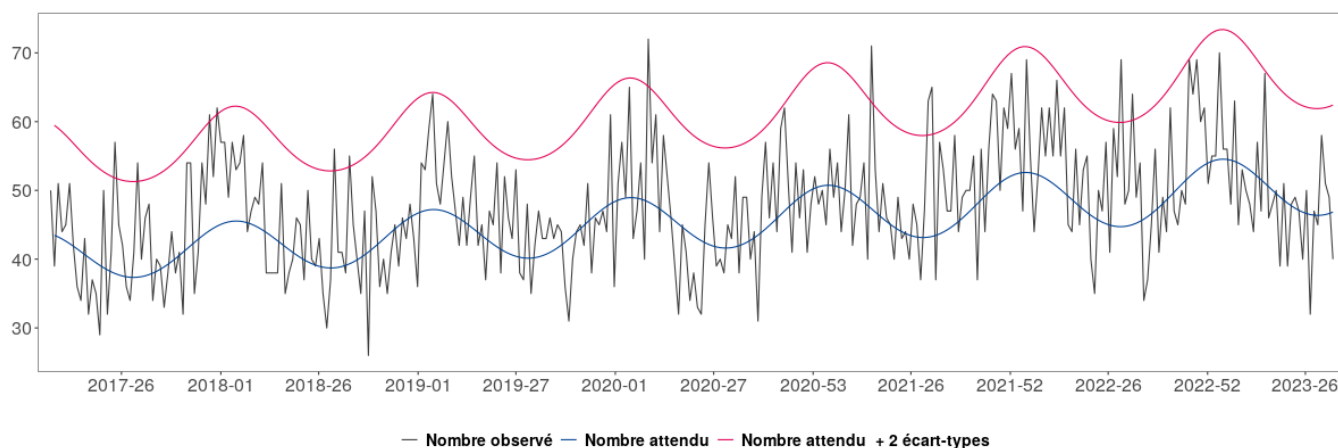
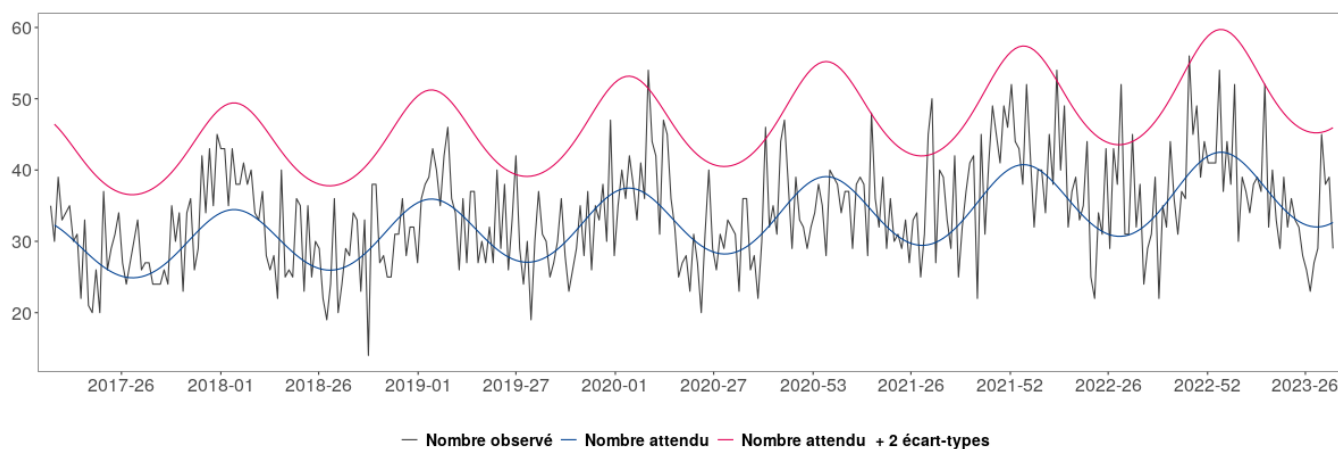


Figure 2 | Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2016 à 2023, Corse (source : Insee, Santé publique France, point au 06/09/2023)



Prévention du suicide : Vigilans, un dispositif efficace face au risque de récurrences des tentatives de suicide

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide, Santé publique France publie les résultats de l'évaluation du dispositif Vigilans.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Covid-19 : un premier cas de variant BA.2.86 détecté en France

Dans le cadre de la surveillance génomique du SARS-CoV-2, pilotée par Santé publique France avec le CNR Virus des Infections Respiratoires, et des activités du consortium EMERGEN, un cas de variant BA.2.86 a été détecté dans le Grand Est, à partir des prélèvements de la dernière enquête Flash hebdomadaire du 21/08/23. Des investigations sont en cours afin de récolter des informations complémentaires sur ce premier cas.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Depuis ce communiqué de presse publié le 1^{er} septembre, deux nouveaux cas ont été identifiés en France (voir page 2).

La leptospirose devient une maladie à déclaration obligatoire

La leptospirose, maladie transmissible de l'animal à l'homme, est inscrite depuis le 24 août 2023 sur la liste des maladies à déclaration obligatoire. Tout savoir sur la maladie, le signalement des cas de leptospirose et les gestes à adopter pour se protéger.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°17

- Grossesse et alcool : évolution des connaissances et perceptions des Français entre 2004 et 2020 ;
- Les accidents vasculaires cérébraux et syndromes coronaires aigus de la grossesse et du post-partum en France, l'étude nationale Conception ;
- Couverture vaccinale contre la grippe des femmes enceintes, propositions de vaccination et étude des déterminants, France métropolitaine, 2019-2021.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Retrouvez l'ensemble des actualités produites par Santé publique France Paca-Corse ou en collaboration avec ses partenaires : [Santé publique France – Paca-Corse](#)

Abonnez-vous au Veille Hebdo en écrivant à paca-corse@santepubliquefrance.fr

Abonnez-vous aux [newsletters](#) de Santé publique France



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental

maladies à déclaration obligatoire, épidémie

24h/24 - 7j/7

Tél : 04 95 51 99 88

Fax : 04 95 51 99 12

Courriel : ars2a-alerte@ars.sante.fr

Sentinelles

Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le réseau Sentinelles réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La surveillance continue consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire. Cette surveillance est basée sur des prélèvements salivaires.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles,

merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19 Mail : masse_s@univ-corse.fr
Tel : 01 44 73 84 35 Mail : rs-animateurs@ipresp.upmc.fr
Site Internet : www.sentinelleweb.fr



- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche

Le point épidémiolo

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

ARS de Corse

Samu

Établissements de santé

Établissements médicaux-sociaux

Association SOS Médecins d'Ajaccio

SDIS

Réseau Sentinelles

Laboratoires hospitaliers et de biologie médicale

Professionnels de santé, cliniciens

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

CNR influenza de Lyon

Équipe EA7310, antenne Corse du réseau Sentinelles, Université de Corse

CAPTIV de Marseille

CPIAS de Corse

États civils

GRADeS Paca

SCHS d'Ajaccio et de Bastia

Santé publique France (direction des régions, direction des maladies infectieuses, direction appui, traitements et analyse de données)

Diffusion

Cellule régionale de Santé publique France Paca-Corse

C/o ARS Paca
132 boulevard de Paris

CS 50039

13331 Marseille Cedex 03

Tel : 04 13 55 81 01

Fax : 04 13 55 83 47

paca-corse@santepubliquefrance.fr